

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 15-06-2017

Convocation du 08.06.2017 pour le 15.06.2017 à 20 h 30, avec l'ordre du jour :

- Plan d'entretien des espaces publics
- Renouvellement contrat CAE au service technique
- Avenant à la convention urbanisme /Communauté de communes des vals de Saintonge
- Frais d'hébergement lors de formations du personnel
- Noël des enfants prise en charge animation
- Questions diverses.

Séance : débutée à 20 h 30. Secrétaire de séance : DIEUMEGARD Jean-Luc

Sont présents les conseillers municipaux :

1-Christian FERRU	8-Marie-Christine MORIN
2-Marylène TEXIER	9-Thierry MADÉ
3-Philippe MARC	10-Jean-Luc DIEUMEGARD
4-Frederic BAUDOUIN	11-Christian FOUCHER
5-Daniel BOUTHIER	12-Claude BRISSET
6-	13 Marianne JANUS
7-Sophie FOUGA	14-

Excusés : M. BLANCHET Jean-Marc et M. HEISE Dominique.

Pouvoir : M. HEISE donne pouvoir à Mme JANUS.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Christian FERRU, le maire.

Le précédent compte-rendu est lu et est approuvé à l'unanimité des membres présents.

PLAN D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS.

Sachant que les produits phytosanitaires ne sont plus autorisés, le maire a rencontré M. Pierre Chambon (FREDON) afin de connaître les conditions pour obtenir un plan d'entretien de la commune. Le plan peut être élaboré avec le concours du FREDON. Un soutien financier pourrait être apporté par l'agence ADOUR-GARONNE ; l'aide pourrait aller jusqu'à 70% pour la confection du plan d'entretien et l'achat de matériel.

Ce projet a pour but d'aider les agents à entretenir la commune et de connaître les solutions techniques, les matériels, les services... afin que la commune soit le plus propre possible.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RENOUVELLEMENT CONTRAT CUI-CAE AU SERVICE TECHNIQUE

Le contrat de M. CROIZÉ se terminant le 01.07.2017, le maire a fait une demande de renouvellement de contrat auprès de pôle-emploi. Un avis favorable au renouvellement du contrat est accordé par pôle-emploi avec 70% d'aide de l'état pour un an supplémentaire, soit jusqu'au 30 juin 2018.

-Dit que les fonds nécessaires sont inscrits au budget 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AVENANT A LA CONVENTION URBANISME/ CDC VALS DE SAINTONGE

Un avenant à la convention d'urbanisme de la CDC est proposé. Une participation financière FORFAITAIRE sera demandée chaque année aux communes adhérentes suivant une répartition basée sur 2 critères, la population DGF à hauteur de 50 % et le potentiel fiscal à hauteur de 50 % et ce rétro-activement au 1er janvier 2017.

ADOPTÉ AVEC UN CONTRE

FRAIS D'HÉBERGEMENT lors de formations du personnel

Le maire sollicite le conseil pour la prise en charge par la collectivité du coût de l'hébergement des agents lorsque ces derniers vont à des formations sur plusieurs jours et dans des lieux éloignés, bien sûr dans la limite du cadre réglementaire (frais d'hébergement non pris en charge par les centres de formation).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOËL DES ENFANTS

Deux intermittents du spectacle (intermittents locaux) proposent une prestation pour « le Noël » des enfants. Le coût de cette prestation pourrait être pris en charge par moitié avec L'APE de l'école d'ASNIÈRES.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour AVIS AUX MEMBRES DU CONSEIL :

Concernant la boucherie, le maire explique que le dossier n'est pas complet, une pièce maîtresse de ce dossier ne peut pas être fournie par le candidat au commerce (pièce demandée depuis le 15 mai). Le conseil décide de mettre fin à la reprise de la boucherie par M CHNIWAL si le document n'est pas remis à Maître BIAIS au plus tard le 01 juillet 2017.

Informations :

- Par courrier datant de début mai le président de la CDC remercie la commune pour le prêt de la nacelle lors de différents travaux intercommunautaires.
- Le maire a adressé un courrier à M. le Préfet demandant de revoir la zone inondable de la commune qui reste vaste à ce jour (suite à la réunion PLU qui s'est tenue le 23 mai dernier).
- Cimetière, des travaux sont en cours :
Mise en place de deux points d'eau supplémentaires.
Arrachage de souches.
Remis au droit des allées avec apport de calcaire supplémentaire (24 tonnes).
- Au village de La Giraud, les employés municipaux sont en train de réaliser une nouvelle aire de stationnement et aménagent un terrain de boules.
- Après 2 jours de formation, M. MOINEAU a reçu la validation concernant le CASES 8.
- Un tracteur NH 65 cv sera visible à l'entreprise CEMPTA-PERDREAU dès la semaine prochaine.
- Le maire propose l'achat d'un camion bennette Renault à 7000€ (budget investissement) avec 187 000 km, essentiellement prévu pour les travaux des espaces verts et la propreté ; un véhicule en bon état. Le conseil donne un avis favorable.
- Le maire explique que l'entretien des caniveaux dans le bourg et autres lieux, demande beaucoup de temps aux agents municipaux. Une balayeuse sera louée auprès de la communauté de communes à raison de 60 €/heure.

-L'installation électrique dans le clocher de l'église va être remise aux normes avec un coût de 2500 euros.

-Le devis pour la restauration du parquet au foyer rural a été signé. Les travaux seront réalisés fin juillet-début août 2017.

-Comme les dires sont différents sur la présence d'une poutre en bois au lavoir qui retient l'eau, le maire s'est rapproché du technicien du SIBA pour connaître réellement le sentiment d'un professionnel.

Les agents du SIBA vont construire un barrage en pierre.

Le barrage en bois (poutre) pourra être utilisé uniquement lors des manifestations et fêtes au lavoir.

-La fête de l'école aura lieu le samedi 17.06.2017.

-Un concert à l'église aura lieu le 23.06.2017 avec l'école de musique de Saint-Hilaire (ADMS).

-Une sortie avec les élèves, les parents et les enseignants est prévue le vendredi 30 juin à 14h30 pour un temps autour du lavoir, le but majeur est de faire connaître l'historique des lavoirs. Une petite saynète sera réalisée par certains membres de l'association du patrimoine. Un goûter pour les enfants est aussi prévu autour du lavoir.

- Ce même jour une petite cérémonie est prévue vers 18h30 pour donner officiellement le nom à l'école du Loubat (les anciens instituteurs ont été invités pour cette inauguration ainsi que les anciens membres du personnel de la collectivité).

-Une réunion PLU avec les services de l'état est prévue le 27.06.2017 à 14h30 en mairie.

-Réunion de travail pour l'étude du Bourg est prévue le 04.07.2017 à 14h30 en mairie.

-Des panneaux de signalisation aux têtes de buses allant à Chantageasse seront installés.

INTERVENTIONS

M. Daniel BOUTHIER demande si M. Claude GIRARD peut repeindre la margelle du puits à la Giraud. M. BOUTHIER invite les joueurs de boules à venir jouer à La Giraud très prochainement.

M. GROLEAU et M. GIRARD attendent la réponse concernant la donation d'un bâtiment à la Giraud.

Le maire explique que si donation il y a, le don serait proposée à la collectivité.

Le maire n'a reçu aucun courrier de la sorte.

Mme Sophie FOUGA demande la mise en place d'un range-vélos au sol devant l'école maternelle pour les enfants qui viennent en vélo à l'école.

Mme Sophie FOUGA demande si M. le maire a des informations concernant l'école à 4 jours.

Le maire et M. Marc expliquent qu'il n'y a aucun changement pour la rentrée prochaine.

Monsieur Frédéric BAUDOIN :

-demande à revoir le jardin du souvenir avec l'entreprise qui l'a mis en place.

-signale que le chemin blanc limitrophe avec Mazeray est en mauvais état.

Monsieur le Maire se rapprochera de Mme le Maire de MAZERAY, Madame BERTHELOT.

La séance est levée à 23h30